

## **DATES à RETENIR, pour l'année 2012**

### **PORTES OUVERTES DU PRINTEMPS**

*Le samedi 14 avril, à partir de 14 h*

*Et le dimanche 15 avril, à partir de 10 h.*

### **ASSEMBLEE GENERALE**

*Le Mardi 15 Mai, de 20 à 23 heures, Salle Valmy*

*à Châlons en Champagne*

### **FETE DES ANIMAUX, Saint François d'Assise**

*Le samedi 6 octobre, à partir de 14 h,*

*Et le dimanche 7 octobre, à partir de 10 h.*

### **NOEL DES ANIMAUX**

*Le dimanche 9 décembre à partir de 10 h.*

# *La Lettre d'Athos*



## **A.C.P.A.**

*Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux  
Imprimé ACPA – ne pas jeter sur la voie publique*

**Refuge « Charlotte Even » - Chemin du Platier  
51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70  
Site Internet : [www.refuge-acpa.fr](http://www.refuge-acpa.fr)  
e-mail : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)**

### **LE MOT DE LA PRESIDENTE ...**

Chers amis des animaux,

En cette année 2012 où nous fêtons presque nos noces de rubis avec la ville de Châlons (40 ans d'existence !), je viens vers vous pour vous remercier. C'est en effet grâce à votre soutien fidèle que notre association a pu survivre, malgré bien des difficultés.

Je me contenterai de faire un court bilan de l'année écoulée, 2011, cela a été : 112 chiens adoptés – 101 chats adoptés – 107 chiens et chats, hébergés en fourrière, qui ont pu retrouver leurs propriétaires, grâce à leur tatouage (ou à leur puce), cela après une recherche de notre secrétaire auprès des centrales canine et féline.

L'ACPA a bien grandi au cours de ces années, puisqu'elle représente maintenant une entreprise employant 8 salariés. Ces chiffres démontrent le caractère indispensable de la poursuite de notre tâche tant sur le plan animal que sur le plan humain.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre petit bulletin.

D. Sachet

*La rédaction : Mme D. Sachet - Présidente  
Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Général, Melle B. Sachet.*

## JE VOUDRAIS QU'ON L'AIME...

Je viens d'adopter un chien, mes voisins, mes proches le regardent avec méfiance, comment le faire accepter dans la vie quotidienne, en privé comme en public ?

Toi aussi, tu as une laisse ?

**La divagation des chiens est interdite dans l'agglomération.**

**Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être muselés et tenus en laisse dans les endroits publics ou ouverts au public**

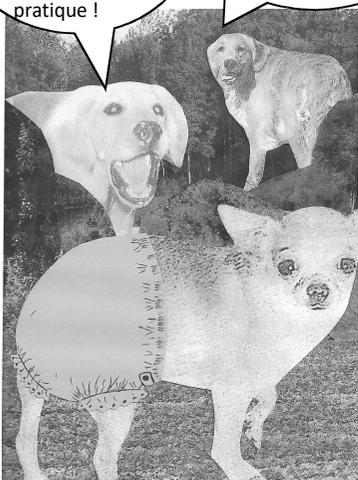
C'est pour mon maître, j'ai peur de le perdre !



Waaouhh !

Ça ne doit pas être pratique !

Le pauvre, il ne sait pas qu'il y a des canisites et des distributeurs de canipoches !



**La liste des canisites où le chien peut se soulager librement est disponible au refuge, n'hésitez pas à la demander.**

### Arrêtés municipaux du 25 juin 2001 (Ville de Châlons – extraits)

**Article 4-** Pour circuler sur la voie publique ou dans les lieux publics, les chiens doivent être tenus en laisse par leur propriétaire ou leur gardien.

**Article 5-** Chaque propriétaire ou gardien est responsable des déjections de son animal ou de celui qu'il a sous sa garde. Pour des besoins de propreté et d'hygiène, toute déjection animale est interdite sur les voies et espaces publics notamment les trottoirs, les voies piétonnes, les aires de jeux pour enfants et les pelouses.

**Article 6-** Le propriétaire ou gardien d'un chien devra conduire celui-ci à utiliser les canisites existants ou les caniveaux.

**Article 7-** Les propriétaires ou gardiens d'animaux doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées hors des endroits précisés à l'article 6. Des distributeurs de sacs en plastique seront installés progressivement sur le territoire de la commune pour faciliter le ramassage.

**Article 8-** Tout manquement aux articles 5, 6 et 7 du présent arrêté pourra être puni d'une amende prévue pour les contraventions de 1<sup>ère</sup> classe.

Vous partez en vacances ?

Avez-vous pensé à organiser les miennes ?



### Il existe des pensions pour chats, renseignez vous

#### POUR LES CHIENS...

si vous êtes adhérents à notre association ( 10 €uros pour l'année en cours) votre chien sera accepté en pension, soit seul dans un enclos simple, soit avec son compagnon habituel dans un enclos double, si vous ne voulez pas séparer des animaux habitués à vivre ensemble. Les animaux doivent être munis de carnet de santé, tatoués ou pucés, et à jour de leurs vaccinations.

#### Tarifs à la journée :

Hébergement : **9,50 €**

Supplément pour chauffage : **4 €**

#### HORAIRES DU REFUGE

##### Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de **14H30 à 18H30**

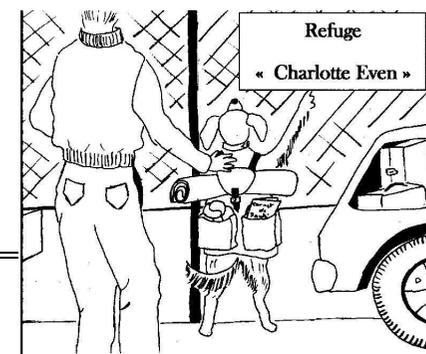
Le dimanche de **10H à 12H**, fermeture hebdomadaire le jeudi

##### Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de **13H30 à 17H30**

Le samedi de **13H30 à 16H30**, le dimanche de **10H à 12H**

Fermeture hebdomadaire le jeudi



## ADOPTER...C'est tentant, mais...

Adopter un animal, c'est s'engager dans un contrat d'une dizaine d'années, au moins, c'est pourquoi cette décision ne doit pas être prise sous le coup d'une impulsion, si généreuse soit-elle.

Adopter, c'est s'engager à lui fournir le vivre et le couvert, et des conditions de vie conformes à ses besoins spécifiques, en espace, en nourriture, en soins, en affection, en mettant en cohérence la vie de l'animal et les obligations familiales et professionnelles qu'on peut avoir.

C'est également se préparer à assumer les frais liés à l'entretien d'un animal, qu'il s'agisse des frais quotidiens de nourriture, ou des dépenses vétérinaires incontournables.

C'est enfin s'engager au respect des lois et règlements en vigueur, concernant les vaccinations, la divagation, l'identification des animaux domestiques, et en particulier au respect de l'obligation légale de signaler aux centrales féline et canine tout changement survenu dans la vie de l'animal, plus précisément tout changement d'adresse ou de propriétaire.

*Si vous avez pris le temps de réfléchir à ce qui précède...*

### ADOPTÉZ VOTRE ANIMAL DANS NOTRE REFUGE !

Nos chiens, nos chats méritent une autre vie, après leur abandon .  
Ils sont vaccinés, tatoués, stérilisés, et ne demandent qu'à vous aimer.

***Donnez leur une vraie chance, une adoption réfléchie c'est une adoption qui n'est pas remise en cause, et qui débouche sur un bonheur partagé entre l'animal et sa nouvelle***

Nous demandons **200€ pour l'adoption d'un chien**, (160€ sil a plus de 5 ans), et **90€ pour l'adoption d'un chat**, ces sommes sont destinées à amortir, en partie seulement, les frais de vaccination, tatouage et stérilisation de l'animal qui vous est confié.

## VU de MA NICHE...

Bonjour et bienvenue, je m'appelle Athos...



Je suis depuis bientôt 40 ans la mascotte du refuge ACPA.

Depuis cette époque, gardien bienveillant à l'entrée, c'est d'un œil triste que j'ai vu arriver des centaines d'amis, chats et chiens perdus, avec ou sans collier. Certains perdus au sens littéral du terme, pour avoir voulu suivre une jolie demoiselle ou répondre à l'appel de l'aventure. D'autres, bien plus nombreux, perdus car ils ne comprenaient pas pourquoi cet humain qu'ils aimaient tant les trahissait sans remords, pour continuer à mener une vie sans contrainte.

Et puis bien sûr, c'est d'un œil pétillant que j'ai vu repartir beaucoup de ces amis, vers une vie nouvelle, croisant mes pattes pour que tout se passe bien.

Si ce petit journal vous plaît, la prochaine fois je vous conterai quelques belles histoires.



### DES ENFANTS ET DES CHIENS...

*Une petite fille se promène dans la rue, accompagnée de sa maman. Un bouledogue les croise.*

*-Oh ! maman, regarde comme ce chien ressemble à l'oncle Edouard .*

*-Françoise, comment peux-tu faire des remarques aussi désobligeantes ?*

*Alors, la fillette chuchote à l'oreille de sa maman :*

*- Tu crois que le chien a entendu ?*

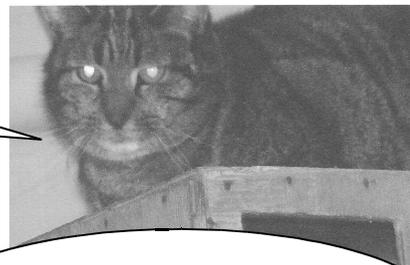
**PETIT CONSEIL UTILE...Les vaccinations de votre animal doivent être renouvelées régulièrement, on vous demandera de présenter un carnet de santé à jour dans chaque hébergement, camping, pension, hôtel, et pour sortir du territoire national.**

## DU COTE des CHATS ...

Attention !!!

Je surveille !!!

### Résidence



Un peu de sport pour garder la forme...



Après l'effort...



Alors, c'est quand qu'on mange ???



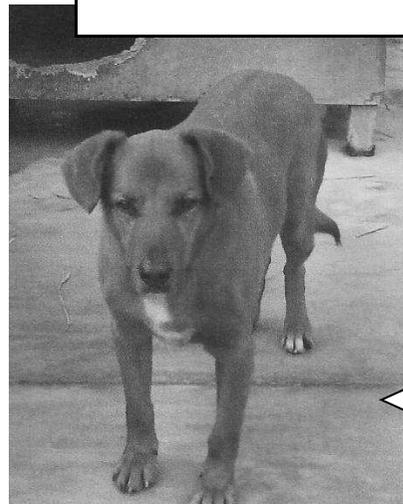
Les mains habiles des employées animalières ont embelli notre maison, merci ! C'est super, on peut même rêver de souris !

N°01 Page 4

## LES VETERANS... Ils sont âgés, et ils sont là depuis longtemps... plus de trois ans... une éternité...

### ..Sont-ils condamnés à y finir leurs jours ?

**Jéronimo**, croisé de plusieurs races, mâle, noir, calme, très gentil.



**Aïda**, femelle croisée labrador, robe fauve, très gentille, un peu coquine.

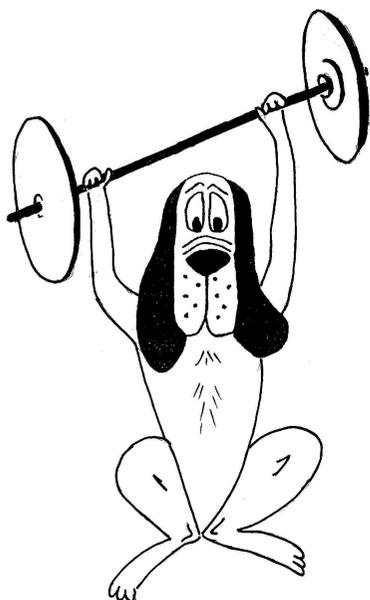
**UN « DIAMANT »** à polir, ou à policer, pour le rendre aussi agréable que sa gentillesse le promet, il est jeune, pas agressif, mais fougueux, et a besoin d'être canalisé.

**Diamant**, 18 mois

Drahthaar, robe grise mouchetée, Sa maîtresse est décédée, et il a besoin de nouveaux repères.



N°01 Page 9



## REJOIGNEZ-NOUS !

*Plus nous serons nombreux,*

*Plus nous serons forts !*

**Si vous êtes déjà adhérent,  
pensez à renouveler votre  
cotisation.**

***Le bas de cette page vous  
permettra de nous adresser  
votre don.***

## **A.C.P.A.** BORDEREAU DE REMISE DE DON - 2012

A renvoyer à :

Refuge « Charlotte Even » Chemin du Platier 51510 FAGNIERES

Nom et Prénom(s) :

Adresse :

Don à l'ordre de l'ACPA :

Vous êtes membre adhérent à partir de **10 €**, si votre don atteint **16 €**, vous pouvez demander un reçu fiscal ? **OUI** **NON**

Afin de nous permettre de renvoyer les justificatifs de vos versements, une enveloppe timbrée sera la bienvenue ; MERCI !

## A QUOI SERVENT VOS DONN ?

*Vos dons représentent une part indispensable pour couvrir nos frais de fonctionnement. Sans votre générosité, dans ces temps difficiles pour tous, l'aide que nous apportons aux animaux pourrait être remise en cause, ainsi que le sort des 8 employés qui veillent quotidiennement sur leur santé et leur sécurité. Soyez-en infiniment remerciés !*

### Le refuge en chiffres, après 40 ans d'existence...

Un conseil d'administration de 12 membres, tous bénévoles.  
Une présidente, une vice-présidente, une trésorière

8 employés – 10738 heures de travail.  
5 employés animaliers, un gardien, une secrétaire à l'accueil  
Un secrétaire-comptable

Environ 60 chiens et 40 chats présents en permanence.

13 tonnes de croquettes pour chiens  
1 tonne de croquettes pour chats  
1250 m3 d'eau  
6525€ d'électricité  
1334€ de produits d'entretien  
4366€ de petit entretien et de réparation de niches

2 vétérinaires qui visitent nos animaux au moins une fois par semaine, ou plus si nécessaire, et assurent vaccinations, tatouages et stérilisations, ainsi que le suivi des épidémies liées à la vie en collectivité.

64 communes, dont celles de la C.A.C., qui ont signé des conventions avec le refuge pour la gestion des animaux errants relevant de la fourrière. Ces conventions définissent la participation financière des communes au fonctionnement de la fourrière, la part la plus importante revenant à la C.A.C.

Les chiffres détaillés seront exposés lors de l'assemblée générale, prévue le 15 mai prochain, de 20 à 22 heures, salle Valmy, à Châlons en Champagne.

Comme chaque année, vous êtes invité à participer

à

## **L'ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE ASSOCIATION**

*L'Association Châlonnaise de Protection des  
Animaux*

**Qui aura lieu le**

**MARDI 15 MAI 2012 , de 20 H à 22 H,**

**Salle Valmy, rue Flandre Dunkerque**

**à Châlons en Champagne**

**ORDRE DU JOUR**

**Rapport moral**

**Rapport financier**

### ***Boîte à Idées...***

Vous avez des suggestions à faire, pour améliorer ce bulletin ?

N'hésitez pas, venez en parler à l'assemblée générale.

### **UN PETIT COUP DE MAIN ?**

L'Association Châlonnaise de Protection des Animaux a été fondée par des bénévoles que les conditions de vie des animaux abandonnés révoltaient.

Au fil des ans, la situation des animaux a évolué, au moins dans l'opinion publique, mais il reste beaucoup à faire.

Au refuge, le nombre des animaux accueillis ayant continuellement augmenté, et pour des raisons évidentes de régularité et de sécurité, l'entretien des enclos, les soins aux chiens et aux chats, la distribution de nourriture, sont confiés depuis déjà longtemps à des professionnels.

Pour autant, il ya toujours un rôle à jouer pour les bénévoles, et ce rôle est indispensable pour continuer de faire vivre notre association.

Comme pour toute association, nos actions doivent être connues du public, et c'est dans ce domaine de la communication que le bénévolat joue son rôle principal, qu'il s'agisse de la préparation matérielle des « Portes Ouvertes », du tri ou du reconditionnement des objets vendus à la brocante, de la distribution des affiches ou des tracts annonçant nos manifestations....sans oublier la tenue de permanences téléphoniques, ou le suivi des animaux placés... Les tâches sont nombreuses et très diversifiées, et n'obligent pas forcément à une présence constante au refuge, ni à l'adoption d'un animal. Quelques heures de participation à la tenue d'un stand peuvent se révéler très utiles, sans surcharger trop lourdement l'emploi du temps du volontaire.

Vous êtes tenté ? Prenez contact pour nous dire ce que vous en pensez.

***POUR VOTRE INFORMATION...L'A.C.P.A. dispose maintenant d'un site Internet où vous pouvez consulter les photos des animaux proposés à l'adoption, et beaucoup d'autres renseignements.***

Site Internet : [www.refuge-acpa.fr](http://www.refuge-acpa.fr)

e-mail : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)

Téléphone : **03 26 70 54 70**